PLUZ' D'INFOS

www.pluzunet.bzh

Bulletin d'informations municipales

#05

ÉTÉ 2023

PLUZUNET
PLÛNED

Défilé des vélos fleuris lors de la kermesse de l'école du Tilleul

Le conseil municipal des enfants 15

Le Relais Petite Enfance 16

Projet de méthanisation à Valorys 19

Nouveau !

LA MAIRIE S'EST ÉQUIPÉE DE L'APPLICATION PANNEAUPOCKET, ACCESSIBLE DEPUIS VOTRE SMARTPHONE, VOTRE TABLETTE OU VOTRE ORDINATEUR.

Grâce à **PanneauPocket**, ne manquez plus aucune info municipale! Dès qu'une information est mise en ligne, vous recevez instantanément une notification. Pratique en cas d'alerte météo, d'école fermée, d'une route barrée, d'un animal perdu… et pour relayer toutes les animations de la commune. **L'application est 100% gratuite et sans publicité**. Toutes les informations utiles sont dans le flyer joint à votre bulletin municipal.

Le programme
DES ATELIERS NUMÉRIQUES

Contact et Inscription
Sabine CHOTARD - 06 31 07 68 04
sabine.chotard@lannion-tregor.com

LES OUTILS DE COMMUNICATION POUR ENTREPRENEURS
Réseaux sociaux / Outils de création et de diffusion (Canva,...)
Plouaret - 27/06 de 9h30 à 11h
Plestin-les-Grèves - 27/06 de 14h à 15h30
Pleudaniel - 28/06 de 9h30 à 11h
Cavan - 29/06 de 9h30 à 11h
Tréguier - 29/06 de 14h à 15h30

LE BUREAU WINDOWS ET LES FICHIERS
Organiser mon bureau Windows / Gérer l'explorateur de fichiers
Plouaret - 11/07 de 9h30 à 11h
Plestin-les-Grèves - 11/07 de 14h à 15h30
Pleudaniel - 12/07 de 9h30 à 11h
Cavan - 13/07 de 9h30 à 11h
Tréguier - 13/07 de 14h à 15h30

LES GROUPES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX
Créer ou intégrer un groupe sur Facebook / Communiquer dans un groupe Facebook
Plouaret - 25/07 de 9h30 à 11h
Plestin-les-Grèves - 25/07 de 14h à 15h30
Pleudaniel - 26/07 de 9h30 à 11h
Cavan - 27/07 de 9h30 à 11h
Tréguier - 27/07 de 14h à 15h30

VISITER UNE RÉGION AVEC LE NUMÉRIQUE
Le Roadbook de l'Office de Tourisme de la Côte de Granit Rose / L'application Waze
Plouaret - 04/07 de 9h30 à 11h
Plestin-les-Grèves - 04/07 de 14h à 15h30
Pleudaniel - 05/07 de 9h30 à 11h
Cavan - 06/07 de 9h30 à 11h
Tréguier - 06/07 de 14h à 15h30

LA BOÎTE MAIL
Utiliser ma boîte mail / Les bons réflexes anti-arnaques
Plouaret - 18/07 de 9h30 à 11h
Plestin-les-Grèves - 18/07 de 14h à 15h30
Pleudaniel - 19/07 de 9h30 à 11h
Cavan - 20/07 de 9h30 à 11h
Tréguier - 20/07 de 14h à 15h30

UN CAFÉ NUMÉRIQUE SUR L'IA
Un moment d'échange pour répondre à vos questions sur l'Intelligence Artificielle
Plouaret - 01/08 de 9h30 à 11h
Plestin-les-Grèves - 01/08 de 14h à 15h30
Pleudaniel - 02/08 de 9h30 à 11h
Cavan - 03/08 de 9h30 à 11h
Tréguier - 03/08 de 14h à 15h30

Le mot du maire

Chers Pluzunétoises et Pluzunétois,

Vous avez entre les mains le Pluz'd'infos de l'été 2023. Vous allez y découvrir les évènements qui donneront le tempo de la vie pluzunétoise jusqu'à la fin de l'année. Vous y retrouverez également des infos pratiques, les actualités municipales et associatives, et les manifestations qui ont marqué ce premier semestre qui vient de s'achever. À ce propos, je tiens à féliciter et à remercier les associations qui ont joué le jeu de l'inter-associativité pour la réussite des dernières fêtes patronales. L'organisation d'un tel évènement demande du temps, de la préparation, de la logistique, et surtout des bras ! Ce fut une réussite, et je souhaite que ce concept perdure et soit fédérateur, pour le dynamisme de toutes les associations pluzunétoises.

Votre bulletin a été distribué avec l'aide de 6 jeunes de la commune en mission « Argent de poche ». Depuis maintenant 3 ans, chaque été des jeunes s'investissent dans des missions au service de Pluzunet et reçoivent en échange une indemnité. Cette année, ils s'activeront aussi à repeindre les portes de la chapelle Saint-Idunet, à nettoyer les rives du Léguer, à arracher la balsamine de l'Himalaya… Une belle initiative qui permet de s'investir de façon citoyenne en donnant un peu de son temps au service de la collectivité.

Plusieurs nouvelles importantes ponctuent ce magazine, parmi lesquelles :

D'abord le retour d'une exposition sur la Grande Guerre, que vous pourrez découvrir courant-novembre grâce à l'association Trégor 14-18 et à la passion de Pascal Lamotte et André Simon.

Ensuite, le recensement de la commune, qui aura lieu en janvier 2024. Cette opération de recensement obligatoire est très importante puisqu'elle permet de déterminer la population exacte de la commune et donc le montant des dotations de l'État, le mode de scrutin des élections, le nombre d'élus au Conseil Municipal... Nous vous présenterons plus en détail cette opération d'ici la fin de l'année 2023. Naturellement je compte sur tous les Pluzunétois pour réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs qui parcourront la commune.

Puis un projet de méthanisation en réflexion sur le site de Valorys, en lien avec la valorisation obligatoire des bio-déchets.

Enfin, un nouveau mode de communication municipale instantanée, l'application PanneauPocket, que vous pourrez installer sur vos smartphones, tablettes ou ordinateurs, et qui vient compléter et renforcer les moyens de communication déjà en place.

Ce nouveau bulletin municipal signe le retour tant attendu de l'été. Je souhaite qu'il soit pour chacun d'entre nous l'occasion de faire une pause, de nous accorder un peu de temps pour soi, pour nos proches, nos amis… pour se détacher d'une actualité nationale plutôt assommante dans un contexte social tendu : casseurs, violences, mairies incendiées, élus agressés… Nous vivons une période difficile. Au quotidien, vos élus locaux s'investissent avec passion pour le bien-être de tous. Ils donnent beaucoup de leur temps à œuvrer pour ce que l'on appelle « l'intérêt général». Ils sont en première ligne pour entendre les exigences de chacun, rechercher l'apaisement, le compromis, et défendre l'intérêt de la commune. Mais cette belle mission devient difficile, quand chacun veut défendre son intérêt face à celui de son voisin, quand chacun veut tout, tout de suite. Avec du recul, beaucoup de conflits naissent d'une broutille, s'enveniment du manque de dialogue, et provoquent parfois des agissements inacceptables. Bien souvent, on peut éviter cette escalade simplement en discutant. Alors profitons de l'été! Prenons l'apéro, un café… Discutons les uns avec les autres, et savourons la chance que nous avons de vivre à Pluzunet.

Bel été à tous.

Romuald Cocadin, Maire.

SOMMAIRE

Tous connectés !
PanneauPocket et Ateliers numériques 2

Édito
Le mot du maire 3

Les invités
Angélique Le Dantec et Ronan LE Roux 4

Vie municipale 5-7

Conseils municipaux 8-9

Vie culturelle & associative 10-14

Dans le rétro 15

Enfance & jeunesse 16

Agenda 17

Infos pratiques 18

Projet de méthanisation à Valorys 19

Le Léguer en fête ! 20

Angélique Le Dantec

RENCONTRE AVEC ANGÉLIQUE LE DANTEC, QUI A REPRIS LE SALON DE COIFFURE DÉBUT MAI.

ENTRETIEN

Pouvez-vous vous présenter ?

Même si je suis originaire de Ploubezre, j'ai des racines Pluzunétoises par mon père qui est né à Pluzunet (Jean-Pierre LE DANTEC) et j'habite Bégard. Sur le plan professionnel, j'ai obtenu mon CAP Coiffure en 1997 et le Brevet Professionnel en 2005, j'ai 30 ans d'expérience dans le métier. Avant de venir à Pluzunet j'ai tenu un salon à Pontivy pendant 12 ans.

Justement pourquoi Pluzunet ?

Parce que je connaissais un peu la commune et qu'il y avait l'opportunité d'y reprendre ce salon que je trouvais agréable et dans lequel je me suis tout de suite sentie bien. D'ailleurs, j'ai juste changé la décoration intérieure et changé le nom de l'enseigne. J'apprécie également la commune et ses habitants qui m'ont bien accueillie. Je suis satisfaite du démarrage de l'activité depuis mon ouverture le 9 mai, les Pluzunétois jouent le jeu.

Contact Anggelle :
09 55 77 41 10

Horaires d'ouverture :

Lun	sur RDV	14h-19h
Mar	9h-12h	14h-19h
Jeu	9h-12h	14h-19h
Ven	8h-20h	
Sam	8h-14h	

Quelles sont vos prestations ?

Je fais toutes les prestations de coiffure pour les hommes, les femmes et les enfants et je travaille avec une marque de produits à base de protéines de lait qui adoucit le cheveu et donne de la brillance pour avoir un cheveu sain et naturel au maximum. Je peux également faire de l'entretien de barbes. Pour faciliter la prise de rendez-vous, j'ai comme projet de permettre aux clients de prendre rdv par internet.

Pourquoi ANGGELLE avec 2 G et 2 L ?

On m'appelle souvent Angèle et j'ai voulu un second G pour la grenouille, j'en fais la collection et un second L parce que les anges ont 2 ailes. C'est un clin d'œil.

Ronan Le Roux

IL A REPRIS L'ENTREPRISE DE SON PATRON EN 2022, RENCONTRE AVEC RONAN LE ROUX.

ENTRETIEN

Pouvez-vous vous présenter ?

J'ai 31 ans, je suis récemment marié le 8 juillet dernier et avec mon épouse Alicia nous avons une petite fille de 4 ans. J'ai toujours habité Pluzunet à Convenant Blanche, c'est une commune où je me sens bien et dans laquelle je me suis investi sportivement en tant que joueur de l'US pendant 9 ans.

Quel a été votre projet professionnel ?

J'ai travaillé 4 ans en tant que salarié dans l'entreprise REPAR'STORES et suite au départ en retraite de mon patron j'ai saisi l'opportunité de la reprendre en Juillet 2022. C'était une continuité logique pour moi.

Quelles sont vos prestations ?

Je suis franchisé de l'enseigne REPAR'STORES qui a une notoriété au niveau national et qui est spécialisée dans la réparation de volets roulants et la pose de stores extérieurs comme intérieurs toutes marques.J'interviens sur tous les types de volets roulants et sur la pose de store bannes avec une gamme d'un fabricant.

Avec mon salarié,nous intervenons sur le nord N12 de Guingamp à Paimpol et beaucoup sur le Trégor.On peut nous contacter par téléphone ou en prenant rendez-vous par le site internet, et bien sûr nos devis sont gratuits.

Contact Ronan Le Roux :
06 99 35 62 86
interventions.leroux@reparstores.com
www.reparstores.com

Zoom sur la Vie Municipale

RETOUR SUR CE QUI A FAIT L'ACTUALITÉ À PLUZUNET

JURY DES MAISONS FLEURIES

Le concours de fleurissement organisé entre Pluzunet et Tonquédec s'est terminé par le passage du jury le 17 juin. Cette année encore, les participants ont montré leur savoir-faire et leur passion pour le jardinage, avec une attention toute particulière aux pratiques écologiques et la gestion de l'eau. Remise des prix le 9 septembre.

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Le 8 mai, la commémoration de l'Armistice 1945 s'est déroulée sous la présidence de Noël Le Corre, premier adjoint, et en présence des élus du Conseil Municipal des Enfants et des porte-drapeaux de la commune. Avant la cérémonie aux Monuments aux Morts pour la France, un hommage particulier a été rendu à François Géron et Georges Le Du, jeunes résistants tués à Kervouriou, où une stèle leur est dédiée.

RUINES RIOU

La reprise des "ruines Riou" se poursuit. L'ordonnance d'expropriation a été rendue définitivement. L'Établissement Public Foncier de Bretagne, en charge de l'opération de portage foncier, est donc devenu propriétaire des lieux. Courant 2024, la réflexion quant au devenir du site sera engagée. D'ici là, les travaux de démolition devraient démarrer pour la fin de l'année 2023. En préalable à la démolition, une entreprise spécialisée est venue réaliser des sondages à la recherche d'une éventuelle pollution du site.

SOUTIEN AU MAIRE AGRESSÉ

Le 5 juin, les Maires du Trégor sont venus témoigner leur soutien à leur collègue de Plougrescant, qui a subi des menaces et des intimidations dans le cadre de ses fonctions et a été victime d'une tentative d'homicide. Au-delà de cette manifestation de solidarité, c'est aussi un signal fort que les élus souhaitaient envoyer à l'ensemble de la société : les élus locaux s'investissent quotidiennement au service de leurs concitoyens, aucune menace ni violence à leur égard n'est acceptable.

LE MARCHÉ DE PLUZUNET

Le marché de Pluzunet vous attend tous les vendredis soir. Les beaux jours signent le retour des légumes d'été pour la ferme de Kerlédern. Et le restaurant "Le Jardin des saveurs" de Bégard vous propose des repas à emporter. Et toujours le pain du fournil du Temps des cerises de Tonquédec…

COMMÉMORATION DU 19 MARS

Le Cessez-le-feu en Algérie a été commémoré le 19 mars, en présence des Anciens-Combattants et le l'antenne locale de la FNACA. Comme chaque année, cette cérémonie a permis de rendre hommage à Armand Piccolo, jeune appelé originaire de Pluzunet mort en Tunisie dans l'accident de son camion, quelques jours seulement avant sa libération. Après le vin d'honneur servi à la mairie, les adhérents de la FNACA ont partagé un repas au restaurant Les quatre chemins à Bégard.

CONTRÔLE DES POTEAUX INCENDIE

En février, la commune a fait procéder au contrôle du bon fonctionnement des poteaux d'incendie (vérification des vannes et des débits). Ce contrôle périodique obligatoire est de la responsabilité de la mairie pour assurer l'efficacité des secours en cas de sinistre.

TRÉGOR 14-18 À ELLIANT

Pascal Lamotte et André Simon sont parvenus à retrouver les descendants de Christophe-Pierre Le Meur, soldat originaire d'Elliant (Finistère) qui a combattu lors de la Première Guerre Mondiale. Sa plaque d'identité avait été retrouvée sur un ancien champ de bataille dans l'Aisne. Après plusieurs mois de recherche, la plaque a été restituée aux petits-enfants du soldat à l'occasion d'une cérémonie commémorative qui se tenait à Elliant le 17 juin.

VIE DES SERVICES

Voilà trois décennies que Nicole NICOLAS travaille au service de notre commune. Originaire de Pluzunet, elle est arrivée aux services techniques de Pluzunet en 1991, sous la mandature de Jean-Claude Le Gruiec. Trente-deux ans et trois maires plus tard, chaque année, Nicole taille, bine, bouture, repique, arrose… Avec l'aide de sa collègue Annie, Nicole assure le fleurissement de la commune chaque printemps, avec des plants qu'elle aura patiemment bouturés et bichonnés durant l'automne et l'hiver. Nicole accomplit son travail avec passion et dynamisme. La cérémonie des vœux de janvier 2023 a été l'occasion pour la municipalité de saluer son travail, et de lui décerner au nom du Préfet la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon vermeil. Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Gaël LE GALL a intégré l'équipe des services techniques en janvier 2023, en remplacement d'Alain FEGAR. Gaël est originaire de Lannion et habite Pluzunet depuis 23 ans, dans une maison qu'il a rénové lui-même. Il a travaillé dans le bâtiment et dans la boucherie. C'est sa passion pour le bâtiment qui a pris le dessus, et il met désormais ses compétences dans le domaine au service de Pluzunet.

PARDON DE SAINT-IDUNET

Le pardon de Pluzunet s'est déroulé les 13 et 14 mai. La cérémonie religieuse en l'honneur de Saint-Idunet, patron de la commune, s'est déroulée le dimanche matin et a été clôturée par une procession autour de l'église.

VŒUX 2023

Le 14 janvier 2023, les Pluzunétois ont été nombreux à venir assister à la première cérémonie des vœux de la municipalité. Cette soirée a été l'occasion de mettre à l'honneur 3 personnalités de la commune : Alain Fégar, qui a pris sa retraite après 19 ans aux services techniques, Nicole Nicolas, qui a reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, et Marie-Pierre Le Pennec, qui a reçu la médaille de la commune pour son engagement dans la vie associative. Ce fut aussi l'occasion de féliciter les parents des 12 bébés de la commune nés en 2022.

VISITE DU SÉNATEUR

Vendredi 16 juin, le sénateur Alain CADEC est venu à la rencontre des élus pluzunétois. L'occasion pour lui de prendre en compte les enjeux de notre commune rurale : accueillir de nouveaux habitants en permettant de construire de façon raisonnée, pérenniser notre école, nos services, nos commerces. L'entretien s'est terminé par une visite du bourg, une rencontre avec les commerçants du marché et la visite du centre culturel.

OLYMPIADES DE L'ÉCOLE

Les olympiades de l'école se sont déroulées le 27 juin : épreuves sportives et jeux tout au long de la journée.

MARVIN LE GALL

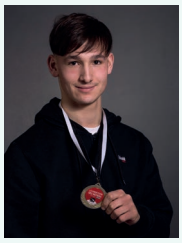

En février, le jeune Pluzunétois Marvin Le Gall a remporté la médaille d'or lors de la finale régionale de la Compétiton des Métiers dans la catégorie Soudure. Félicitations à lui, il redonne toute sa noblesse à l'artisanat et aux métiers manuels.

KERMESSE 2023

La kermesse de l'école du Tilleul s'est déroulée sous un beau soleil dimanche 25 juin. Après un joli défilé de vélos fleuris (photo à la une), les enfants et leurs parents se sont retrouvés à l'école pour déguster une paëlla préparée par les bénévoles de l'Amicale Laïque et participer aux animations de l'après-midi.

INAUGURATION À COATASCORN

Le 27 mai, sur l'invitation du Maire de Coatascorn, les porte-drapeaux de Pluzunet et des communes alentour étaient présents à la cérémonie d'inauguration du monument aux Morts de Coatascorn récemment rénové. Un devoir de mémoire important auquel Pierre Le Pennec, Jean Colvez et Claude Nicolas ont été heureux de prendre part.

NOUVELLES JARDINIÈRES

Le fleurissement de la commune est réalisé tous les ans par nos jardinières Nicole et Annie. Pour mettre en valeur leur travail, de nouveaux bacs en bois ont été réalisés en régie par leurs collègues des services techniques.

FRELONS ASIATIQUES

La campagne de piégeage du frelon asiatique s'est terminée le 10 mai. Pendant 6 semaines, les 40 pièges répartis sur tout le territoire de la commune ont permis de capturer 575 fondatrices. Il s'agit maintenant de détecter les nids qui peuvent se trouver dans les charpentes, dans les greniers, les abris de jardins… Le frelon asiatique est agressif. Si vous découvrez un nid, n'intervenez pas vous-même. Vous devez prendre contact avec la mairie qui prendra la destruction à sa charge.

INAUGURATION VEGETAL'ORGANIC

En avril, la boutique Végétal'Organic a ouvert ses portes dans l'espace horticole de Valorys. Le magasin propose des plants potagers et fleuris produits de façon écologique, des variétés anciennes et originales, faciles à cultiver.

DÉPÔTS SAUVAGES

Pour Pluzunet comme pour beaucoup d'autres communes rurales, les dépôts sauvages de déchets sont un véritable fléau environnemental. Chaque semaine, de nouveaux dépôts sont malheureusement constatés. Les auteurs sont systématiquement recherchés, et, lorsqu'ils sont identifiés, une plainte est déposée. Dernièrement, une personne a écopé d'une amende de 450€ pour avoir déposé des cartons dans le chemin qui mène aux éoliennes…

TABLE DE PIQUE-NIQUE DU DANOT

Les services techniques ont installé une nouvelle table de pique-nique au Danot. Elle a été réalisée en régie, principalement avec des matériaux de récupération. Un barbecue réalisé dans une ancienne buse en béton a également été installé à proximité.

SOUTIEN AU COMMERCE ISA&BENOÎT

Isabelle et Benoît Loas, nos boulangers, subissent de plein fouet l'augmentation des coûts de l'énergie. Leur activité est menacée, et avec elle la vie de nos bourgs. La boulangerie est un lieu de vie essentiel en zone rurale. Des actions de solidarités ont été menées à Prat, notamment une soirée-concert organisée le 17 mai.

FÊTES PATRONALES

Les fêtes patronales inter-associatives 2023 ont remporté un beau succès! Pendant 3 jours, les concours de boules ont rassemblé plus de 200 joueurs.

NOS DOYENS

Comme chaque année, la municipalité a rendu visite à ses doyens: Charles Geffroy, 95 ans, et Muriel Sutton, 96 ans. Ils ont tous les deux reçu un panier garni.

SALLE DU CONSEIL

Un nouveau parquet a été posé par les services techniques dans la salle de réunion du Conseil Municipal. De quoi donner un coup de frais à cette salle restée "dans son jus" depuis des années. La prochaine étape consistera à changer le revêtement des murs et les vitrages des fenêtres.

RUE DU 19 MARS 1962

La rue du 19 mars est déjà en sens interdit dans le sens montant. Malgré l'interdiction, chaque jour plusieurs véhicules venant de Tonquédec l'empruntent dans ce sens. Dans le même temps, des véhicules venant de Cavan coupent le bourg de Pluzunet en passant par cette rue dans le sens descendant pour prendre la direction de Tonquédec.

Par sécurité, un « Sens Interdit sauf riverains » a été installé dans le sens descendant.

FIN DU CME

Le mandat 2022-2023 du Conseil Municipal des Enfants s'est achevé le 16 juin. Les petits élus ont été remerciés pour leur investissement dans les projets. Une nouvelle équipe prendra leur suite après la rentrée de septembre.

ÉTAT CIVIL 2023 (PREMIER SEMESTRE)

6 NAISSANCES DONT :

- **Zakaria EL MERINI** né le 03 décembre 2022
- **Pema NORMAND-TOUBOULIC** née le 11 décembre 2022
- **Noé HENRY-BEVOUT** né le 1er févier 2023
- **Mahaut RAZAVET-OLLIVIER** né le 11 avril 2023

2 MARIAGES DONT :

- **Alicia CIBAKOWITZ et Ronan LE ROUX**, le 8 juillet 2023

2 DÉCÈS :

- **Louise SALAUN née BALCOU**, rue du 8 mai 1945, décédée le 18 décembre 2022
- **Albert ROPARS**, Kerlestran, décédé le 2 mai 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni 3 fois sur ce 1er semestre : le 9 février, le 23 mars et 31 mai.

PROJET DE RÉNOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Des diagnostics énergétiques sur l'école et la salle polyvalente en partenariat avec le SDE 22 ont été réalisés et les résultats synthétisés dans deux rapports qui ont été présentés au Conseil Municipal. Ils font apparaître des pistes pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, en particulier la salle polyvalente dont les derniers travaux d'amélioration remontent à 1992 avec l'isolation qui est un des points les plus importants à améliorer. Il est rappelé que la salle polyvalente est fréquemment utilisée (51 jours en 2022).
En parallèle, le Département des Côtes-d'Armor a alloué à la commune de Pluzunet la somme de 120.932,00€ dans le cadre du Contrat de Territoire 2022-2027, le Conseil Municipal décide de mobiliser cette enveloppe progressivement dans le cadre de travaux phasés sur la salle polyvalente visant à améliorer notamment son efficacité énergétique, ce qui permettrait un gain en terme de consommation d'énergie et de confort d'utilisation.

CHARTE D'ENGAGEMENT POUR UNE ALIMENTATION DE PROXIMITÉ ET DE QUALITÉ À LA CANTINE

Depuis le 1er janvier 2022, la loi Egalim impose aux cantines scolaires de s'approvisionner avec au moins 50% de produits sous signe d'origine et de qualité, avec un sous-objectif de part minimale de produits issus de l'agriculture biologique de l'ordre de 20%. Sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté, un Projet Alimentaire Territorial (PAT) a été élaboré afin d'augmenter la part de produits locaux et de qualité, et de favoriser le développement des filières agricoles locales en lien avec des pratiques environnementales vertueuses.
Le Conseil Municipal décide de s'inscrire dans cette démarche en signant la charte d'engagement élaborée dans le cadre du PAT. Cette charte prévoit des engagements de la commune et de Lannion-Trégor Communauté.
Pour la commune :
-Augmenter la part de produits locaux, de produits sous signe de qualité dans son restaurant collectif en respectant les objectifs nationaux
-Faciliter la participation du cuisinier aux formations et aux échanges techniques proposés par LTC
-Transmettre les quantités de produits locaux et issus de l'AB utilisés à LTC
-Communiquer sur l'origine des produits auprès des usagers
Pour Lannion-Trégor Communauté :
-Mettre en place des temps d'échanges entre cuisiniers
-Proposer des formations aux cuisiniers pour répondre à leurs besoins dans l'objectif d'augmenter l'utilisation de produits sous signe de qualité
-Mettre à jour et étoffer le guide des producteurs pour faciliter les liens entre producteurs et cuisiniers
-Proposer aux restaurants collectifs des outils d'auto-évaluation pour remonter des indicateurs à LTC sur l'utilisation de produits sous signe de qualité
-Travailler sur des logistiques pour simplifier l'approvisionnement local
-Communiquer avec les communes sur la réalisation des objectifs de la charte en lien avec les commissions communales en charge des restaurants scolaires
-Sensibiliser le grand public aux enjeux du « bien manger ».

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Patricia Le Quéré, adjointe en charge des affaires scolaires, rappelle que le Conseil Municipal des Enfants avait pour projet l'achat d'un baby-foot. Cet équipement ayant pour but de favoriser le jeu en équipe, la coopération, la relation entre les enfants et la gestion des émotions, en plus de faire progresser la motricité.
Pour mener à bien ce projet, le Conseil Municipal des Enfants a sollicité le concours de l'Amicale Laïque de Pluzunet, qui s'est engagé à acquérir le matériel et à le mettre à disposition de l'école de Pluzunet.
Le modèle de baby-foot qui a été choisi représente un coût de 1600,00€ TTC. Ce montant étant financé à hauteur de 1000,00€ par l'Amicale Laïque, dont 200,00€ issus d'une cagnotte collectée lors du spectacle de fin d'année de l'école.
La somme restant à financer est de 600,00€, et vient s'inscrire dans l'enveloppe de 1000,00€ validée par le Conseil Municipal lors de la création du Conseil Municipal des Enfants.
Pour rappel, cette enveloppe a été utilisée de la façon suivante :
-200,00 € pour l'achat de petit matériel de sport pour les Activités Physiques Quotidiennes
-200,00€ prévus pour un goûter intergénérationnel en mai 2023.
-600,00€ pour le baby-foot.
Cette somme sera versée à l'Amicale Laïque sous la forme d'une subvention exceptionnelle.

ACHAT DE SIX CAVURNES POUR LE CIMETIÈRE

Il ne reste que deux cavurnes disponibles au cimetière de Pluzunet, il convient donc d'en installer des nouveaux.
Un cavurne est un petit réceptacle en béton enterré, destiné à recevoir les urnes contenant les cendres de personnes défuntes crématisées. Ce type de sépulture est aujourd'hui le plus demandé par les familles, devant les caveaux et les columbariums.
Il est donc proposé l'achat de 6 cavurnes en béton de dimensions 50*50*50 cm avec couvercle, auprès de l'entreprise Périn-Urvoy de Trézélan, pour un montant total de 772,58€HT soit 927,10€TTC.

AMÉNAGEMENT DU PARKING DE L'ÉCOLE

Le projet d'aménagement du parking de l'école nécessite une maîtrise d'œuvre comprenant notamment des études préalables, des relevés topographiques et le dépôt d'une demande de permis d'aménager. Pour assurer cette mission, le bureau d'étude de Lannion-Trégor Communauté a été sollicité. Le bureau d'étude de LTC propose d'accompagner la commune de Pluzunet dans la réalisation de ce projet, par le biais d'une convention comprenant les prestations de levés topographiques, pour un montant de 592,00 € TTC, de réalisation et dépôt d'un permis d'aménager, pour un montant de 888,00 € TTC et de prestation de maîtrise d'œuvre pour un montant de 4 450,00 € TTC. Soit un coût global de la mission de 5 930,00 € TTC, pouvant être revu à la hausse ou à la baisse en fonction du montant réel HT des travaux réalisés.

PROGRAMME DE VOIRIE 2023

La commission voirie s'est réunie le 21 janvier 2023 afin de prioriser les chantiers de voirie pour l'année 2023. Des devis ont été demandés à l'Entreprise EUROVIA de Guingamp et au service voirie de LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ. Pour chacun des chantiers identifiés et à critères d'évaluations équivalents, l'Entreprise EUROVIA est la mieux-disante, avec des propositions suivantes :
-Chantier de Convenant Nicol: 6 843,90 € HT, soit 8 212,68 € TTC
-Chantier de Convenant L'Hostis: 9 211,80 € HT, soit 11 054,16 € TTC
-Chantier de Pors An Goff à Craou Moc'h : 32 257,35 € HT, soit 38 708,82 € TTC
-Chantier de Gloguen : 562,00 € HT, soit 674,40 €.

REMPLACEMENT DU PARE-BALLON

Lors de la séance du 9 février 2023, il avait été décidé que la commune dépose un dossier de demande de subvention auprès de la Ligue de Football de Bretagne afin d'obtenir une aide pour le remplacement des pare-ballons du stade René Le Roux. Par courrier en date du 26 avril 2023, la Ligue de Bretagne de Football a informé la commune de Pluzunet de l'attribution d'une subvention de 8 600,00€ pour ce projet.
Les pare-ballons actuels du terrain René Le Roux (terrain d'honneur) sont vétustes, la nécessité de procéder à leur remplacement devient urgente afin de garantir la sécurité des usagers et des riverains.
Après avoir consulté plusieurs devis d'entreprises pour la réalisation de ce projet, l'entreprise SARL LE VERGER de Pédernec propose le devis au meilleur rapport qualité prix d'un montant de 19 631,70 € HT, soit 23 558,04 € TTC, elle prévoit :
-La fourniture d'une clôture pare-ballon coloris vert pour le fond du terrain d'une longueur de 59 mètres linéaires et d'une hauteur totale de 6 mètres (4m : filet pare-ballon maille 145*145mm et 2m : grillage simple torsion) avec poteaux de diamètre 60 et 90 mm, jambes de force, raidisseurs.
-La fourniture d'une clôture pare-ballon coloris vert pour le haut du terrain d'une longueur de 56 mètres linéaires et d'une hauteur totale de 6 mètres (dont 4m en filet pare-ballon maille 145*145mm) avec poteaux de diamètre 60 et 90mm, jambes de force, raidisseurs.
- La pose de l'ensemble, avec creusement des fondations des poteaux et coulage de béton

dosé à 350kg/m3.
-La dépose de l'ancien pare-ballon devant être réalisée au préalable par les services techniques municipaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :
-APPROUVE la proposition faite par l'entreprise SARL LE VERGER pour un montant de 19 631,70€ HT (dix-neuf mille six cent trente et un euros soixante-dix centimes) soit 23 558,04€ TTC ;
-PREND ACTE de la subvention d'un montant de 8 600,00 € (huit mille six cents euros) attribuée à la commune de Pluzunet et qui sera versée à l'issue des travaux, sur présentation des justificatifs demandés par la Ligue de football de Bretagne.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Depuis l'été 2021, le dispositif « Missions Argent de Poche » est mis en place sur la commune de Pluzunet durant les vacances d'été. Ce dispositif permet à des jeunes de 16 à 18 ans de réaliser des missions d'intérêt général pour la collectivité (petits travaux, entretien du patrimoine, services aux personnes...) et d'être indemnisés à hauteur de 15,00€ par demi-journée (3 heures de travail effectif et 30 minutes de pause).

Ce dispositif est mis en place sur la commune de Pluzunet en partenariat avec le CIAS de Lannion-Trégor Communauté (communication, organisation des inscriptions, animation) et La Ligue de l'Enseignement (versement des indemnités aux participants) dans le cadre d'une convention tripartite.
Ainsi, devant les retours positifs du dispositif pour la commune de Pluzunet, il est décidé par le Conseil Municipal de reconduire les « Missions Argent de Poche » pour l'été 2023 en partenariat avec le CIAS de Lannion-Trégor Communauté et la Ligne de l'Enseignement, et d'ouvrir les inscriptions à un maximum de 10 jeunes répartis en deux équipes : une équipe de 5 pour le mois de juillet, et une équipe de 5 pour le mois d'août, priorité étant donnée aux jeunes n'ayant jamais participé au dispositif.

REMPLACEMENT DU TRACTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

Le tracteur des services techniques est arrivé âgé et régulièrement défaillant, il convient donc de le remplacer. C'est pourquoi cette dépense a été inscrite au BP 2023.
Plusieurs concessionnaires ont été sollicités afin d'obtenir un devis pour la fourniture d'un tracteur selon les besoins de la Commune : puissance de 90 chevaux, cabine climatisée avec bonne visibilité sur l'extérieur, 4 roues motrices, éclairage clignotant de sécurité, adaptation à l'épareuse, pneus Michelin.
6 concessionnaires locaux ont répondu à la demande de proposition commerciale.
La commission « Voirie » s'est réunie le mardi 23 mai 2023 afin d'étudier les propositions.
Il apparaît que la proposition des Établissements LE MOAL Sarl de Plounévez-Moëdec répond le mieux aux critères précités et avec le meilleur rapport qualité/prix. Ils proposent un tracteur neuf de marque DEUTZ-FAHR, modèle 5095G Gs, moteur 4 cylindres de 96 chevaux,pour un montant de 60.000,00 € HT soit 72.000,00 € TTC. L'ancien tracteur John Deere 6010 est repris pour un montant de 15.000,00 €, soit une soulte reprise déduite de 45.000€ HT, 57.000,00 € TTC.

Budget

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2022

Le Conseil Municipal délibérant sur le Compte de Gestion de la Commune de l'exercice 2022 dressé par Monsieur DROUMAGUET, Trésorier Principal, après s'être fait présenter le Budget Primitif, les Décisions Modificatives de l'exercice considéré ;
- lui donne acte de la présentation faite au Compte de Gestion
- constate pour cette comptabilité, les identités de valeurs avec les indications du compte administratif, relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
-arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
Le Compte de Gestion de la Commune de l'exercice 2022 est adopté.

COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2022

Le Conseil Municipal délibérant sur le Compte Administratif de la Commune de l'exercice 2022 dressé par Romuald COCADIN, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif, les Décisions Modificatives de l'exercice considéré ;
- lui donne acte de la présentation faite au Compte de Gestion
-constate pour cette comptabilité, les identités de valeurs avec les indications du compte administratif relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;
-reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
-arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- Il est fait appel au vote: (Conformément à la réglementation du vote du Compte Administratif, le Maire s'est retiré);
Le Compte Administratif de la Commune de l'exercice 2022 est adopté.

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2022 AU BUDGET DE LA COMMUNE 2023

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et voté le Compte Administratif de l'exercice 2022, constate qu'il fait apparaître un résultat de l'exercice 2022 de :
-Investissement : 97 401.48 €
-Fonctionnement : +167 284.51 €
Décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement au budget de la commune de l'exercice 2022, comme suit :
À l'excédent de fonctionnement capitalisé (article R 1068): + 167 284.51 €
Au résultat d'investissement reporté (ligne Dépenses 001): - 55 411.65 € (-97 401.48 + 41 989.83 €*)
*Résultat de clôture de l'exercice 2022 en section Investissement.

VOTE DES TAUX

Le Conseil Municipal est appelé à voter les taux d'imposition des taxes foncières bâties et non bâties de l'année 2023 en application de la réforme fiscale supprimant la taxe d'habitation sur les résidences principales qui a pour conséquence l'affectation aux communes de la part de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) départementale (le département ne percevra plus de taxe foncière).
Par conséquent, en 2023, les bases d'imposition prévisionnelles sont regroupées et les taxes communale et départementale s'additionnent, ce qui équivaut à :
(le taux communal : 18.16% + le taux départemental : 19.53 %) = 37.69 % qui est calculée sur la base d'imposition prévisionnelle 2022.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide suite à l'inflation en cours d'augmenter les taux des 3 taxes de 3 % pour l'année 2023 soit :
-taxe foncière des propriétés bâties = 38.82 %
-taxe foncière des propriétés non bâties = 68.93 %
-taxe d'habitation = 14.15%

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal a voté les subventions aux associations suivantes :

	Voté 2023 (€)
Amicale Laïque	800
Comité des fêtes	1000
Gwen a Du	300
FNACA	150
Gym Pluz	800
Société de chasse de Pluzunet	300
Banque alimentaire	998
USP	1000
Loc Noz	1000
Dragonotes 22	100
Bevan tost d'ar Menez Bre	100
Cyclos Pluned	300
AS Bégard	100
Pluned Patrimoine	150
Dao d'ar c'had	500
VDI Créateurs	150
Kalon Pluned	500
PLB MUCO	100
Escalade Armor Argoat	20
JA Belle-Isle Bégard	100
Grâces Twirling Club	30
Cavan Handball Club	40
Lannion Athlétisme	60
Chambres des métiers	100
ANACR	100
Secours Populaire	100
Ploumilliau Ploubezre Basket Club	80
Tennis Club Bégard	20
Solidarité Paysans	100
APAA Trégrom	100
TOTAL	9198

Zoom sur la Vie Culturelle & Associative

ZOOM SUR L'ACTUALITÉ, LES PROJETS D'ANIMATION ET LA VIE ASSOCIATIVE PLUZUNÉTOISE

PLUNED PATRIMOINE

Cette année encore l'association Pluned Patrimoine n'a pas chômé. Plusieurs chantiers en cours de réalisation, depuis le début de l'année.
En février et avril, à Woas Wenn autour du rouissoir à lin, tronçonnage d'un arbre tombé, nettoyage et entretien fossé et source.
En mars à Kerroc'h, nettoyage autour de la fontaine, débroussaillage autour du lavoir et recherche d'un polissoir à Leuren Bian.
En mars et juin à Rulem, débroussaillage du site et remontage du mur-talus.
En mars nous avons reçu les photographes de Déclic Armor qui sont venus faire des photos d'arbres insolites ou remarquables, le long de la vallée du Léguer à Craou Moc'h, le tilleul de l'école, et le chêne que vous avez en double page dans le mag de LTC d'avril-mai.
En mai, à Kerelo Vian débroussaillage et entretien du lavoir et nettoyage des ruisseaux, tronçonnage d'un peuplier couché sur le site.
Nous organisons plusieurs animations cet été :
- Repas le 15 août.
- Le dimanche 27 août : Randonnée du Léguer ayant pour thème « Le Léguer une rivière sauvage et des hommes ».
- Accueil de jeunes de la commune dans le cadre des missions « Argent de Poche ».

Nous vous souhaitons un bon été à tous.

AMICALE LAÏQUE

Cette année l'amicale de Pluzunet a démarré avec un nouveau bureau : Jessie à la présidence, Marina à la Trésorerie et Servane nous a rejoints en cours d'année. Nous avons participé au financement de divers événements et projets pédagogiques :
- le goûter de Noël avec ses cadeaux
- la chorale de Noël
- la création d'un kamishibaï dans les classes de PS/MS, GS/CP, CM1/CM2
- un projet artistique, avec la compagnie Via Cane et la classe de CE1/CE2, autour de la création d'un nouveau spectacle.
- 3 spectacles au carré magique pour les élèves de CE1/CE2 et CM1/CM2 + un spectacle avec leur famille. Ils ont pu participer à une animation sur les bruitages de spectacle. L'amicale laïque a participé au financement avec la mairie et LTC.
- l'achat d'un babyfoot avec la participation de la mairie et des dons lors de la chorale de Noël.
- l'organisation d'une journée carnaval à l'école : les enfants sont venus déguisés, les parents ont amené des crêpes faites maison et nous avons financé un spectacle aux élèves.
- les classes de PS/MS et GS/CP ont pu profiter d'une sortie au château du taureau entièrement financé par l'amicale.

Pour financer ces projets, nous avons organisé plusieurs ventes que nous voulions le plus attractives possible :
- les photos de classe (individuelles et en groupe)
- les gavottes
- les galettes des Rois
- le partenariat sapin de Noël avec Gamm vert bégard
- les sacs isothermes personnalisés avec les dessins des enfants
- les pizzas
- la collecte de journaux (bac de tri devant l'école) avec cellaouate
- la kermesse avec une tombola, un repas, des stands de jeux/ une buvette et Gateaux/ Crêpes.

Cette année, aucune participation financière individuelle n'a été demandée aux familles pour les projets pédagogiques. Ces ventes permettent à chacun de participer selon ses moyens et de faire participer l'entourage : familles, voisins, amis ! Nous tenons à remercier l'ancienne équipe de l'amicale dont Pascal Bellec pour leur passage de relai, merci à la mairie, à M. le Maire, à Patricia Le Quere pour leur implication ainsi que tous les employés municipaux ! Merci à toute l'équipe pédagogique de l'école de Pluzunet pour leur collaboration tout au long de l'année ! Et à vous parents, pour votre implication, pour nos enfants !!

Nous avons déjà plein de projets en tête pour l'année prochaine et pour ça nous sommes à la recherche de nouveaux membres pour agrandir le bureau ! N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé !

Contacts : Page Facebook « l'amicale laïque de Pluzunet »
amicale.laique.pluzunet@gmail.com
Jessie : 06.75.37.10.89 | Marina : 06.82.54.75.38 | Sophie : 06.98.20.08.29

L'US PLUZUNET

Amies supportrices, amis supporters, et fans inconditionnels de l'Union Sportive Pluzunétoise, les joueurs et l'ensemble du bureau souhaitent vous remercier pour votre soutien sans faille tout au long de l'année lors des matchs, et votre présence à tous les évènements que nous avons organisés. L'année sportive s'est avérée particulièrement longue, en effet dans un groupe à 14 pour l'équipe première, les rencontres se sont enchainées tous les weekends. Les petites blessures comme les plus importantes se sont donc multipliées. De plus, Thierry Le Gac, notre entraineur, à préféré passer la main en avril, ses obligations professionnelles n'étant plus compatibles avec la multiplication des matchs et des entrainements. Mais l'USP sait toujours rebondir, alors fort de son histoire et d'un effectif bien fourni l'USP a su montrer les crocs tout au long de l'année pour accrocher une belle sixième place synonyme de maintien (devant les voisins de Louargat et de Belle Isle en Terre). L'équipe B, quant à elle, a fini dans les premières places du classement de mi-saison, cette belle place lui a permis de se hisser en groupe élite dès janvier. Grâce à un effectif soudé et compétitif, nous finissons sur la deuxième place du podium. Un grand bravo à tous nos joueurs et entraineurs.
Côté jeunes, l'année a été également bien fournie. Avec comme cerise sur le gâteau, une superbe rencontre en demi-finale de la coupe départementale entre nos protégés de U16 et Ginglin-Cesson à Pluzunet. Un grand merci à Thierry Caradec, qui depuis des années est le référent de l'USP au sein des regroupements avec les communes voisines.
Nos jeunes pousses ainsi que nos meilleurs prodiges évoluent au sein de l'Eole Black (regroupement avec les coéquipiers de Cavan, Pédernec et Prat) afin d'offrir à nos jeunes la possibilité d'évoluer de leurs premiers dribles à leurs meilleurs niveaux et venir à terme étoffer les équipes séniors

des communes du territoire. Cela montre la solidarité entre clubs, même si lors d'une rencontre entre clubs on ne fait pas de cadeaux, un derby reste et restera un derby.
Niveau évènements, l'USP n'a pas chômé non plus.
Le 14 juillet, c'était place au regroupement de tracteurs anciens et au traditionnel repas saucisse / frites au terrain de foot, du beau temps, 180 repas servis … une réussite.
En février, l'USP a offert à plus de 200 convives un voyage entre la Bretagne et l'Irlande avec la venue du group Strawfoot et le repas galettes / crêpes à la salle des fêtes … une belle prouesse.
En avril, c'était place au repas Patates Krign, Jambonneau, Bavaroise et bal disco pour bien terminer la soirée. Une organisation au top, en inter-association avec le Loc Noz et le Boulou. Avec une salle comble et un maximum de jeunes au bal … c'est encore là une belle performance.
Et à la mi-mai, l'USP était encore à pied d'œuvre et en totale fusion avec le comité des fêtes et la municipalité pour l'organisation des fêtes patronales. Trois jours de fête sur le site du boulodrome. Avec également l'aide des Cyclos Pluned pour les courses pédestres. Plus de 360 joueurs (euses) ont roulé leurs boules dans les allées, 200 personnes au repas, un feu d'artifice, un bal, des attractions foraines, des baptêmes de quad, le programme était bien rempli … un vrai succès.
Et le mois de juin, c'est le mois des enfants. En inter-associations toujours, mais cette fois-ci avec les clubs de foot voisins de Cavan, Pédernec et Prat. Trois jours de tournois en deux week-ends, cela représente plus de 1 200 futurs Mbappé ou Griezmann qui ont planté des buts, tous plus beaux les uns que les autres. Et bien sûr, tout le monde est reparti avec au moins une médaille.
Pour rejoindre la grande famille de l'USP, vous pouvez dès à présent contacter les membres du bureau sur les réseaux sociaux, ou avec les contacts ci-dessous. Vous nous retrouverez également lors du forum des associations début septembre et bien évidemment pensez à réserver dès maintenant vos repas du 14 juillet.

Sportivement,

Gaëtan OLLIVIER et Arnaud Trémel, les co-présidents de l'USP, Alexandre Talbeau, le vice-président,
Rendez-vous l'année prochaine

CONTACT
Thierry Caradec : 06-10-82-77-00
Alexandre Talbeau : 06-36-10-14-15
Arnaud Trémel : 06-20-91-94-00
Gaëtan Ollivier : 06-43-13-99-30

ARTS PLUNED

Nous nous réunissons chaque semaine le jeudi après-midi de 14h à 17h à la médiathèque, salle commune des arts plastiques. Nous sommes 7 adhérents, ouverts à d'autres participants. En 2022, nous avons fait trois expos : à la médiathèque de Pluzunet, à la maison de retraite le Melchonnec à Plouaret et à la maison retraite Domitis à Perros-Guirec. Cette année, nous faisons l'exposition à la salle des fêtes du vendredi 23 juin au 2 juillet 2023. Vernissage le jeudi 22 juin 18h.

www.atelier-arts-pluned.wifeo.com

GWENN HA DU PLUNED

L'année 2023 a débuté par l'inscription des adhérents au club autour de la galette des Rois. Le club a participé à de nombreux trails dans la région (trail de l'enfer à Plouguiel, trail en Guirec à Perros, trail de guerlédan (25 et 65 km), trail du Méné Bré, etc.) et surtout les trails de la Muco à Belle Isle En Terre dont le club est resté très solidaire par sa participation sportive et en tant que bénévole à l'organisation.
Malheureusement ce grand évènement sportif et convivial fut la dernière après 28 éditions patronnées par Yannick Cornanguer qui a œuvré durant toutes ces années pour la recherche contre la mucoviscidose.
Notre trail du Léguer est reconduit le 3 septembre pour deux périples de 12 et 22 kms. Quelques-uns d'entre nous effectueront le trail des Templiers dans l'Aveyron pour un parcours de 100 kms en octobre.

Avis à la population !
Vous faites partie de ceux qui ont la volonté d'entretenir et d'embellir votre commune ? Le club des GHD (sous l'égide de Marie-Françoise Daniou) propose d'agir ensemble en organisant 1 voire 2 journées par mois pour collecter les déchets jetés dans la nature par des personnes ne la respectant pas ! Les adhérents du club seront à votre disposition et vous fourniront les moyens (sacs, gants, pince à déchets) et assureront la sécurité (panneaux de signalisation) lors de ces journées qui restent à définir ; vous serez informés par la presse.

Bel été à tous.
Gwenn Ha Du Pluned
Pour tous ceux et celles qui veulent nous rejoindre, contacter le 06 02 36 21 51 ou le 06 75 76 89 85

LOC NOZ

Le traditionnel weekend de Pâques a été très festif cette année 2023, avec une organisation en partenariat avec l'association Boulou Pluned et l'USP pour le repas et bal disco du samedi soir .
Le lendemain, concours de boules suivi d'un fest-noz : nous avons pu écouter et danser sur les airs de Zonj, Lusk, Gwen duo, et les chanteuses Enora de Parscau et Yolaine Delamaire.
Ce fest-noz a été une « mise en jambe » pour le 14 août, avec cette année, une restauration sur place à partir de 19h, et la venue du bagad de Tréguier qui amorcera la soirée ; avec au plateau le groupe War-sav, Fred Guichen et Erwann Moal (accordéon, guitare), Diridollou/Lavigne (chanteuses), les Frères Cornic (sonneurs).
Pour la bonne organisation de ce fest-noz, nous sommes à la recherche de bénévoles. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, contact auprès du président Christian Péru au 06 09 04 84 30.

En espérant vous voir nombreux sur le site,
Bel été à vous toutes et tous,

Le bureau

DESSIN ET ARTS PLASTIQUES

Venez dessiner, peindre, imaginer, créer en découvrant ou en se perfectionnant aux différentes techniques. Les cours reprennent la semaine du 18 septembre 2023 au Centre Culturel.
Cours Dessin/Peinture Adultes
Mardi de 10h à 12h
Mercredi de 14h à 16h
Cours Arts Plastiques Enfants/Ados
Mercredi de 10h45 à 12h15 et
de 16h30 à 18h

Marie-Paule GOUNY 06 83 44 26 60
mpgouny@yahoo.fr
Au Forum des Associations du 9/09/23 à Cavan.

Zoom sur la Vie Culturelle & Associative (suite)

PLOUMILLIAU-PLOUBEZRE BASKET CLUB

Une belle saison au Basket Club de Pluzunet !!!

Lors de son Assemblée Générale, l'association était fière de présenter l'augmentation du nombre de ses licenciés et les bons résultats des équipes engagées en championnat, ainsi que ses projets futurs. Le club de basket se structure au fil des saisons et deux enfants de l'association ont intégré le Centre Départemental d'Entraînement à Cavan, où sont regroupés les meilleurs joueurs du Département. L'un d'eux a aussi participé à la Finale Départementale du Challenge Benjamins, où il a fini 6ème.

La saison sportive s'est clôturée par la Fête du Basket et une Auberge Espagnole autour de quelques verres et de bons petits plats sortis du panier !

À la rentrée prochaine, le club va entamer sa septième saison en 2023/2024 et souhaite continuer à se structurer, tant dans son encadrement que dans les championnats dans lesquels 6 équipes étaient engagées cette année. Les filles nées de 2009 à 2012 sont attendues pour renforcer les équipes déjà en place.

L'association vous accueillera début septembre sur le Forum des Associations de Cavan (9 septembre).

Il est possible pour les enfants qui souhaitent découvrir notre club ainsi que son ambiance de participer à un entraînement sur cette fin de saison.

Si vous souhaitez rejoindre le club, n'hésitez pas à prendre contact avec Steve au 06.64.31.39.29 ou à l'adresse mail suivante : ppbc77@yahoo.com

CLUB MARC'HARIT FULUP

Les activités 2023 ont repris le 5 janvier. Cette année, le club compte 55 adhérents inscrits. Seulement 32 étaient présents. Le goûter commençait par la traditionnelle galette des Rois.
Notre deuxième rencontre était le 19 janvier, jour de l'assemblée générale. Le bilan financier de l'année précédente reste très satisfaisant. Nous n'avons aucun changement au niveau du bureau. Le 22 mai fut la sortie à la journée. Les cars Jézéquel nous ont conduits au Faouët puis à Plougerneau où une visite guidée nous attendait et qui concernait l'écloserie d'ormeaux. Nous y avons découvert l'ormeau et sa biologie, les secrets de la reproduction et les méthodes d'élevage en mer. La visite s'est conclue par une dégustation. Nous avons organisé le 20 juillet un repas au restaurant de Trégrom pour clore le premier semestre avant la pause estivale. La reprise du club aura lieu le jeudi 7 septembre.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel été

Le Président.

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

La médiathèque en quelques chiffres, c'est : 350 abonnés, près de 6000 documents proposés au prêt, 60 accueils des classes de l'école par an, 40 séances « bébés lecture » pour les enfants de 0 à 3 ans par an, 6 soirées « apéro-livres » et de nouveaux livres achetés tous les mois.
Un programme varié d'animations gratuites est proposé à tous. Ainsi, le vendredi 14 avril a eu lieu la rencontre avec Jean-Paul Simon de Louannec, qui présentait son livre « Fils du Trégor » sur son enfance à la ferme.
Un temps convivial autour des jeux de société Oika oika était également proposé mercredi 24 mai, suivi d'un goûter servi sur l'aire de jeux. D'ailleurs, le coin « jeux de société » s'étoffe à la médiathèque et vous permet de rester jouer sur place.
Du côté des expositions, Annie Lefèvre veille à alterner peintures et photographies. Cette année, il y a eu les aquarelles de Mathilde Lardenois et celles du pluzunétois Paul Salliou, et les photos de bestioles de Bertrand Bascoulès et celles du cavannais Gérard Morgant.
Prochaine expo cet été : les toiles et créations des élèves de Marie Gouny, qui donne des cours au centre culturel de Pluzunet.
Prochaines animations en juillet : Lecture et jeux en plein air pour les tout-petits devant la médiathèque, en partenariat avec le Relais Parents Assistantes Maternelles jeudi 6 juillet et jeudi 20 juillet de 9h30 à 11h30. Gratuit / Sans inscription.
Pour rappel, les Pluzunétois peuvent s'abonner gratuitement à la médiathèque et chacun peut empunter 5 livres ou magazines + 2 CD + 1 DVD pendant 3 semaines. Il y a également 4 postes informatiques avec accès internet gratuit.
À noter : la médiathèque sera fermée pour ses congés d'été du lundi 31 juillet au samedi 19 août inclus.
Horaires d'ouverture au public :

- Lundi : 15h-17h30
- Mercredi : 10h -12h30 15h -17h30
- Vendredi : 16h- 18h30
- Samedi : 10h -12h30

Roseline Hellequin - mediatheque.pluzunet@orange.fr
02 96 46 64 10 - Adresse : 12, rue Louis Guégan

CENTRE CULTUREL KALON PLUNED

Ce 1er trimestre aura été marqué par un moment fort en date du dimanche 4 juin : théâtre musical pour enfants dans l'auditorium « train, dragon et mobylette » présenté par Charles Gambiez et Morgan Touzé. Un superbe spectacle qui a été relayé par des lectures en plein air dans les tipis, et sur les tapis colorés avec la compagnie Liratouva, pour finir par un goûter servi par les membres de l'amicale laïque, merci à eux. Ce type d'évènements devrait être reconduit l'année prochaine, vu le succès rencontré.
Au centre culturel au niveau artistique : Annie Lefèvre planifie toujours à merveille les expositions et nous fait découvrir des artistes de divers horizons. Les expositions s'enchaînent et les murs de la médiathèque sont toujours occupés. Marie Gouny continue de donner ses cours de dessin pour enfants et adultes les mardi et mercredi. Et l'association « Arts Pluned » se réunit

également pour peindre le jeudi dans la salle dédiée aux arts plastiques.
Clara Gomez poursuit ses ateliers chant « circle songs » le vendredi soir 1 fois par mois. Et Morgan Touzé a proposé tout au long de l'année son atelier « chants du monde » le jeudi soir.
Les cours informatiques se poursuivent également dans la salle au 1er étage sous la houlette d'Yves Vastel, André Simon, Jean-Louis Masson et Joelle Le Pennec. Depuis septembre 2022, le centre culturel bénéficie aussi d'ateliers numériques gratuits animés par Tugdual Salaun, animateur sur les communes du territoire LTC.
Pour cet été , au niveau de l'auditorium, quelques dates à retenir :
Samedi 26 août à 20h30 : stage de musique avec Jean-Michel Veillon, et concert en cours de programmation, organisé par « Dao d'ar c'had »
L'assemblée générale devrait avoir lieu en septembre ou octobre prochain, avec au programme : le renouvellement du bureau et l'évocation des projets pour 2024. Une communication se fera par voie de presse. N'hésitez pas à rejoindre l'association, l'objectif est de promouvoir en milieu rural la culture sous toutes ses formes.
En vous souhaitant un bel été !
À noter : le centre culturel, dans son ensemble, est de plus en plus occupé. Il est impératif de réserver les salles de réunion à l'avance auprès de Roseline par mail à la médiathèque : mediatheque.pluzunet@orange.fr.

COURS INFORMATIQUES PATG

La saison 2022-2023 s'est achevée le 1er juin après 29 semaines de cours assurés par les bénévoles de l'association Joëlle, Jean-Louis, André et Yves. Les cours de deuxième année ont encore été bien suivis cette saison, mais le nombre de débutants est en forte baisse. C'est le signe que la pratique de l'ordinateur s'est bien démocratisée, et que les besoins évoluent. L'atelier thématique Généalogie a fortement intéressé les participants, et sera reconduit la saison prochaine.
Nous réfléchissons à de nouvelles thématiques à proposer dans les ateliers pour la saison prochaine (usage du smartphone, outils utiles pour la gestion d'une association …), en plus des exercices pratiques proposés aux débutants et confirmés.
Rendez-vous en septembre au forum des associations.

CONTACT
Yves Vastel 02 96 47 95 38
yves.vastel@gmail.com

GYM PLUZ'

La saison 2022-2023 s'est bien passée et se termine joyeusement par une marche et un pique-nique pour tous les adhérents. Le nouveau cours-enfants a été bien accueilli et sera donc reconduit en septembre.
Nos deux animateurs, Théo et Soazic, renouvèleront leurs activités à la rentrée prochaine qui aura lieu le lundi 11 septembre.

Théo Le Guilcher :
-Lundi 10h30/11h30 « Bien dans son corps » (Stretching, Pilâtes, Respiration, Relaxation, …)
- Mercredi 9h15/10/15 « Gym d'entretien Fitness Douce » (Assouplissement, Renfort, Equilibre, Respiration, Stretching, …)
- Mercredi 16h / 17h « Cours Fitness Enfants » à partir de 6 ans

Soazic Trégoat :
Mardi 20h15 / 21h15 « Fitness Remise en Forme » (Abdos-fessiers, Cardio, Renfort musculaire).
Nous serons présents au forum des Associations à Cavan le 9 septembre.Le club organisera une Porte Ouverte le mercredi 13 septembre à la salle des sports de 15h à 19h : il vous sera proposé un test forme-santé en parallèle du cours enfants (16h-17h). Nous espérons vous y voir nombreux.
Très bel été à tous.

Le bureau de GymPluz

DÉCIBEL FEUILLES

Créée en janvier 2023, la jeune association pluzunétoise Décibel Feuilles a pour objectif de financer des actions locales de reboisement en y alliant la musique. Le lien entre nature et musique tient à cœur au groupe de l'association Décibel Feuilles. C'est aussi par ce biais qu'elle veut se faire connaître et enregistrer de nouvelles adhésions.
Les actions que nous souhaitons développer sont aussi diverses que les raisons d'adhérer à l'association :
- Sensibilisation à la plantation d'arbre avec des animations et plantations au sein des écoles avec les élèves et dialoguer sur les bienfaits des arbres : oxygène, ombre, captation de CO2, réduction des températures des zones urbaines...
- Organiser des évènements festifs pour permettre d'engager la discussion autour de notre idéal : repas, concert, animation de fête.
- Vente d'arbuste à prix réduit pour que chacun puisse participer et nous accompagner dans cette démarche.
- Financer des projets de reboisement
- Le point d'orgue est un festival prévu en juin 2024 durant 2 jours sur la commune de Pluzunet, où nous espérons une moyenne de 1500 festivaliers par soirée.

Zoom sur la Vie Culturelle & Associative (suite)

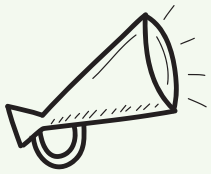

TRÉGOR 14 - 18

Monsieur le Maire, Romuald Cocadin et la municipalité de Pluzunet ont fait appel à l'association « TRÉGOR 14 - 18 » pour une exposition :
« 1914 – 1918 … ils l'ont faite … ils l'ont vécue »
Ce souvenir des enfants de Pluzunet morts pour la France se fera du samedi 4 au mercredi 8 novembre 2023 inclus, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. L'entrée sera libre. Cette exposition proposera :
- un historique de la Grande Guerre,
- le parcours de soldats pluzunétois,
- une collection d'objets, portraits, affiches et archives d'époque.

Pascal LAMOTTE

ASSOCIATION VDI CREATEURS

Tous les ans, depuis maintenant 9 ans, l'Association VDI/CREATEURS organise à la salle des Fêtes de Pluzunet 2 Salons par an.
Le dernier en date était celui du « Salon du Printemps » le dimanche 2 Avril 2023, où de nombreux exposants ont fait le plaisir des visiteurs.
Ils ont eu l'occasion de déguster les bonnes pizzas de Lutun Noz et le château gonflable a eu beaucoup de succès auprès des enfants.
Nous voudrions vous remercier de participer à ce succès.
Le prochain salon sera le « Salon de Noël » en date du dimanche 3 Décembre 2023. On s'y retrouvera pour un beau marché de Noël.
À Très bientôt et bel été.
Le Bureau

BEVAÑ TOST D'AR MENEZ BRE

MÉTHANISATION

L'article L.220-1 du code de l'environnement prévoit que l'État et les collectivités territoriales concourent, chacun dans le domaine de sa compétence et dans les limites de sa responsabilité, à une politique dont l'objectif est la mise en œuvre du droit reconnu à chacun à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé. Le code de l'urbanisme reprend ces objectifs. Ainsi, le 6° de son article L.101-2 prévoit que l'action des collectivités territoriales en matière d'urbanisme vise à préserver la qualité de l'air et le 3° de son article L.121-1 précise que les Schémas de Cohérence Territoriale (ScoT) et les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), élaborés par les communes et leurs groupements, déterminent les conditions permettant d'assurer la préservation de la qualité de l'air.

Air Breizh est l'organisme agréé de surveillance de la qualité de l'air dans la région Bretagne, au titre de l'article L221-3 du Code de l'environnement, précisé par l'arrêté du 17 juillet 2019 pris par le Ministère de l'Environnement portant renouvellement de l'agrément de l'association.
.../ Les enjeux de la pollution atmosphérique : La pollution de l'air est un facteur de risque environnemental et un enjeu important en matière de santé publique : 1 breton sur 5 déclare avoir déjà ressenti les effets de la pollution de l'air extérieur sur sa santé ou celle de ses proches, quel que soit son lieu d'habitation.
- Les effets néfastes de la pollution de l'air sur la santé et l'environnement dans les différentes régions de la France sont aujourd'hui avérés : 48 000 décès prématurés en France sont dus à la pollution de l'air, dont 2 000 en Bretagne.
- Les effets sanitaires ne surviennent pas uniquement lors des épisodes de pollution, l'exposition est aussi chronique. La pollution de l'air touche également les zones rurales. Elle agit aux niveaux respiratoire et cardiovasculaire, mais elle a également des effets sur la reproduction et le développement de l'enfant, et elle est à l'origine de maladies endocriniennes ou neurologiques.
L'enjeu économique est également considérable : rien que pour la pollution particulaire, les coûts socio-économiques sont évalués à 145 milliards d'euros chaque année.
- Améliorer la qualité de l'air, c'est ainsi contribuer à une amélioration de la qualité de vie et de la santé des citoyens.../
Les risques sanitaires de la pollution atmosphérique ont contraint les pays à les réglementer. Il existe également à ce titre des recommandations mondiales de l'OMS (non contraignantes, mais plus exigeantes). La France suit la réglementation européenne (contraignante et qui tend à converger avec les recommandations OMS).
Il y a la crainte, aussi, qu'une part grandissante des champs cultivés en France soient dédiés à la production d'énergie, et non plus à l'alimentation. Actuellement, la loi impose un plafond de 15 % maximum de cultures alimentaires pour approvisionner un méthaniseur. Auprès des riverains, les tensions tournent aussi souvent autour des nuisances olfactives comme à Quimper où, en septembre 2017, un méthaniseur industriel a été mis en demeure, par les services de l'État, de faire cesser les émissions odorantes. Et puis, il y a la pollution de l'air, à l'ammoniac notamment, liée à l'épandage de la matière issue de la méthanisation. La Bretagne est la première région émettrice de ce gaz, comme le prouvent les chiffres publiés par Ouest-France en avril 2020, confirmés par l'enquête du média d'investigation Splann. Source de particules fines, sa forte concentration dans l'air menace la santé humaine.

EFFETS SUR LA SANTÉ

L'ammoniac est un gaz incolore et odorant, très irritant pour le système respiratoire, la peau, et les yeux. Son contact direct peut provoquer des brûlures graves. À forte concentration, ce gaz peut entraîner des œdèmes pulmonaires. L'ammoniac est un gaz mortel à très forte dose.

EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT

La présence dans l'eau de l'ammoniac affecte la vie aquatique. Pour les eaux douces courantes, sa toxicité aiguë provoque chez les poissons notamment des lésions branchiales et une asphyxie des espèces sensibles. Pour les eaux douces stagnantes, le risque d'intoxication aigüe est plus marqué en été car la hausse des températures entraîne l'augmentation de la photosynthèse. Ce phénomène, s'accompagne d'une augmentation du pH qui privilégie la forme NH3 (toxique) aux ions ammonium (NH4+). En outre, ce milieu peut-être également sujet à eutrophisation. En milieu marin, le brassage de l'eau et l'importance de la dilution évitent les risques de toxicité aiguë. En revanche, dans les eaux côtières, l'excès de nutriment favorise la prolifération d'algues « opportunistes » entraînant des troubles tels que les marées vertes et les eaux colorées. L'ammoniac est un des précurseurs de particules secondaires.
La méthanisation donne lieu à des dérives. En Allemagne, la grande rentabilité de la production de méthane a conduit à la création d'une spéculation sur les terres agricoles, à l'importation du maïs (principal combustible utilisé). Cette industrialisation massive du secteur, a abouti à de graves problèmes environnementaux, liés aux risques accrus de pollution des eaux et de fuites de gaz polluant. Pluzunet doit-elle devenir la poubelle du Trégor-Goëlo, du département...? Avant la construction de l'usine d'incinération des ordures ménagères, une partie du discours d'un élu était celui-ci « .../ de la cheminée il ne sortira que de la vapeur d'eau ! »
Bevañ Tost d'ar Menez Bre demande aux élu(e)s Pluzunétois de prendre conscience de l'impact de la méthanisation sur l'environnement.

Étude publiée en mars 2020 par Air Breizh.

Un bel été à tous

Le conseil municipal des enfants

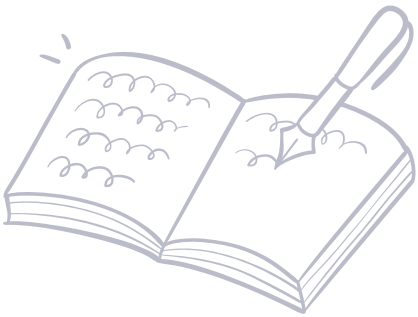

L'UN DES AXES DU PROJET DE L'ÉCOLE DU TILLEUL 2020-2025 EST D'ABORDER LA CITOYENNETÉ. UNE ÉTROITE COLLABORATION ÉCOLE-MUNICIPALITÉ A PERMIS LA MISE EN PLACE D'UN CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS.

Les élections ont eu lieu au sein de l'école avec campagne électorale des enfants, affiches, cartes d'électeurs, isoloirs, dépouillement... comme de vraies élections ! M. le Maire a installé les enfants élus en février 2022 en leur remettant leurs écharpes. Cet évènement est venu marquer le début de leur mandat.

Philomène, Noé, Emy, Enzo, Liz et Yaël ont été présents lors des différentes commémorations. Ils ont participé au travers de lectures, de chants et de dépôts de gerbes. Certains Pluzunetois ont évoqué leur satisfaction de voir ces jeunes rendre hommage aux Anciens Combattants. Un moment important de partage de valeurs et de transmission de l'Histoire.

Le Conseil Municipal des Enfants a abordé des notions comme l'empathie, l'entraide et le partage par la mise en place d'un banc de l'amitié dans la cour de l'école. Les enfants élus ont été sensibilisés à être attentif à leurs camarades, à aller vers un camarade seul ou montrant une difficulté. Ils se sont montrés intéressés par ce concept et nous avons pu échanger sur les relations aux autres. Le projet d'achat d'un baby-foot s'est concrétisé avec l'aide de l'amicale laïque.

Des objectifs sont déterminés avec les enfants pour chaque projet afin de mettre du sens sur les actions proposées. Ainsi le baby-foot outre le côté ludique, vient travailler l'esprit d'équipe, le partage, les règles, la concentration et la coordination. Ce projet a été présenté comme un « secret » aux enfants élus avec en commande de ne pas en parler à leur camarade. Pas facile comme exercice, mais ils ont pris à cœur leur mission !

Le temps fort du mandat a été la réalisation d'un goûter intergénérationnel. Ce fût une après-midi conviviale entre les enfants de l'école et les Anciens de la commune. M. Adrien Nicolas et Mme Brigitte Langouët ont fait découvrir aux enfants un instrument méconnu, le cor de chasse qu'ils ont pu manipuler pour leur plus grand plaisir. M. Pascal Lamotte avait réalisé une très belle exposition sur l'école d'autrefois, l'occasion pour les élèves de découvrir des objets anciens et aux Anciens de partager des souvenirs. L'après-midi a été ponctuée de temps d'échanges entre les Anciens et les enfants sur l'école d'hier et d'aujourd'hui. Nous avons savouré de bons gâteaux préparés par les enfants à l'école et les gaufres de Christian et Marie-Lise.

Nous avons pour projet de proposer d'autres actions de ce genre et de favoriser les liens et les partages de savoir des Anciens aux enfants. Le mandat des enfants élus s'est clôturé fin juin 2023 par un moment convivial à la mairie. De nouvelles élections seront programmées à la prochaine rentrée scolaire et de nouveaux projets seront en perspective…

Le Relais Petite Enfance, au service des familles

LE RELAIS EST UN LIEU RESSOURCE PETITE ENFANCE. LE SERVICE PROPOSE DE VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE PARCOURS DE PARENTS.

Dès la grossesse, l'animatrice vous présente les différents modes d'accueil possibles sur le territoire :
- Elle vous accompagne dans la définition de vos besoins de garde en fonction de votre situation familiale et professionnelle (jours et horaires d'accueil, trajet, autres enfants…).
- Elle vous accompagne dans la recherche du mode d'accueil le plus adapté à vos souhaits et contraintes, et aux besoins de votre enfant (congé parental, assistant maternel, crèche, MAM, garde à domicile…).

Cet échange permet de réfléchir à votre future organisation avec l'enfant.
Le Relais informe les parents sur :
- Les aides financières de la Caf et de la MSA en cas de recours à un assistant maternel ou une garde d'enfants à domicile
- Les différentes démarches à effectuer.

Avant puis pendant l'accueil, le Relais accompagne les relations entre parent-employeur et assistant maternel-salarié ou garde à domicile. L'animatrice informe de manière générale sur les droits et obligations de chacune des parties (obligation de rédiger un contrat de travail, existence d'une convention collective à respecter, etc.)

ESPACES-JEU

Le service propose des espaces-jeu sur les communes de votre secteur, destinés aux enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte, parent ou assistante maternelle. Le Relais et la médiathèque de Pluzunet sont partenaires et proposent régulièrement des temps de « livres et jeux ».
Suite aux ateliers danse, un spectacle sera proposé aux tout-petits le 12 octobre à Pluzunet.

Contact :
Anne-Gaëlle RAYER
07 85 65 41 90
rpe.cavanplouaret@lannion-tregor.com

ÇA BOUGE

à Pluzunet !

Plus d'infos sur le site de la mairie.

WWW.PLUZUNET.BZH

LE 13 ET 14 JUILLET

LE 14 AOÛT

LE 9 SEPTEMBRE

DU 4 AU 8 NOVEMBRE

DU 22 JUIN AU 11 SEPTEMBRE

Restez vigilants !

+ d'infos
WWW.PLUZUNET.BZH

Un problème d'eau ? Une fuite ?
Une question sur votre facture ?
Contactez la SAUR

À partir de cet été, les compteurs d'eau âgés de plus de 15 ans seront progressivement remplacés.
La **SAUR** a mandaté l'entreprise SBAE pour procéder aux remplacements des compteurs. **L'opération est totalement gratuite pour l'usager**.

POUR VOTRE DOSSIER :
02 77 62 40 00

EN CAS D'URGENCE :
02 77 62 40 09

15 Avenue Adrien Hamon BÉGARD
Les mardis et vendredis de 9h à 13h

Les Maisons du Département des Côtes-D'Armor

Vous vous posez des questions sur les politiques départementales, les démarches que vous devez accomplir ?
Le Département est là pour vous renseigner et faciliter vos démarches.

ÉDUCATION

Au sein des collèges publics, il assure la gestion et l'organisation du personnel, la restauration scolaire, l'entretien des locaux et la maintenance des équipements. Il soutient également les actions éducatives dans l'ensemble des collèges.

ROUTES & TRAVAUX

Chargée de l'exploitation et de l'entretien du réseau routier départemental, l'agence technique a également d'autres compétences : bâtiments (dont collèges), ports départementaux, canaux, voies vertes...

PROJETS DE TERRITOIRE

Ce service s'adresse aux élus locaux, aux associations et partenaires, mais aussi à tous les Costarmoricains. Il accompagne le développement durable des territoires.

SOLIDARITÉS HUMAINES

Destiné à tous les publics, il favorise l'accès aux droits et aux services pour toute la famille. En agissant au quotidien pour le bien-être des Costarmoricains, il contribue à préserver les droits de l'enfant, à lutter contre l'exclusion et la précarité, à développer le lien social.

+ d'infos

Maison du département de Lannion
13 Boulevard Louis Guilloux
22304 Lannion Cedex

Département Infos Services
02 96 62 62 22

cotesdarmor.fr

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC)

Interlocuteur privilégié des personnes âgées et de leurs familles, le CLIC informe sur les structures d'hébergement, les services à domicile, l'adaptation du logement, les loisirs... Il accompagne les personnes âgées dans leurs démarches et facilite la prise de contact avec les autres professionnels.

La méthanisation
une solution prometteuse pour le traitement des bio-déchets et la transition énergétique

La méthanisation est un processus naturel de dégradation de la matière organique en l'absence d'oxygène, qui produit du biogaz composé principalement de méthane (CH4). Ce biogaz peut être utilisé comme source d'énergie renouvelable, soit directement pour produire de la chaleur et de l'électricité, soit après une étape de purification pour obtenir du biométhane, qui est alors injecté dans le réseau de gaz naturel ou utilisé comme carburant pour les véhicules.

UN BESOIN D'ADAPTATION À LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION

La méthanisation présente de nombreux avantages. Tout d'abord, elle permet de valoriser les bio-déchets en les transformant en énergie propre. Au lieu d'être enfouis ou incinérés, ces déchets organiques sont utilisés de manière productive, contribuant ainsi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la lutte contre le changement climatique.

Sur le territoire couvert par le SMITRED, une partie des déchets des ménages est actuellement traitée par un Tri Mécano-Biologique (TMB), produisant notamment du compost. La réglementation en vigueur va contraindre à la fermeture de cette unité de traitement d'ici 2026, une nouvelle solution de traitement de ces déchets est donc à mettre en place afin d'éviter l'augmentation des tonnages incinérés.

De plus, la méthanisation s'inscrit parfaitement dans le cadre de la loi AGEC (loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire), promulguée en France en février 2020. Cette loi vise à favoriser la transition vers une économie circulaire, en encourageant notamment la valorisation des déchets organiques et la réduction du gaspillage alimentaire. En soutenant le développement de la méthanisation, la loi AGEC favorise ainsi la mise en place de filières de traitement performantes pour les bio-déchets.

UN PROJET PORTÉ PAR LES COLLECTIVITÉS

Pour répondre à toutes ces contraintes, le SMITRED Ouest d'Armor, syndicat mixte pour le tri, le recyclage et l'élimination des déchets, s'est rapproché de la SEM Energies 22.

La SEM Energies 22 est une Société d'Economie Mixte, dont l'actionnaire principal est le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes-d'Armor (SDE 22) qui a pour mission de développer, construire et exploiter des solutions de décarbonation de la mobilité et de production d'énergie renouvelable sur le territoire des Côtes-d'Armor, pour les collectivités.

Il est envisagé de développer sur le site de Valorys à Pluzunet, une solution de déconditionnement et hygiénisation des bio-déchets, portée par le SMITRED.

La solution de valorisation énergétique par méthanisation des bio-déchets serait portée par la SEM Energies 22. Ce projet a pour objectif de venir pleinement s'intégrer au contexte agricole du secteur. Par ailleurs, la SEM Energies 22 a créé la société Bretagne Mobilité GNV pour le développement des stations d'avitaillement en Gaz Naturel Véhicules (GNV). En permettant aux véhicules de circuler avec du biométhane, ces stations contribuent à réduire les émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre du secteur des transports.
L'objectif final du projet est donc de pouvoir utiliser les bio-déchets pour faire rouler des véhicules et ainsi améliorer la qualité de l'air et les conditions de vie locales

Une étude de faisabilité est en cours afin de prendre en compte tous les enjeux locaux et ainsi créer des outils qui amélioreront le contexte global.

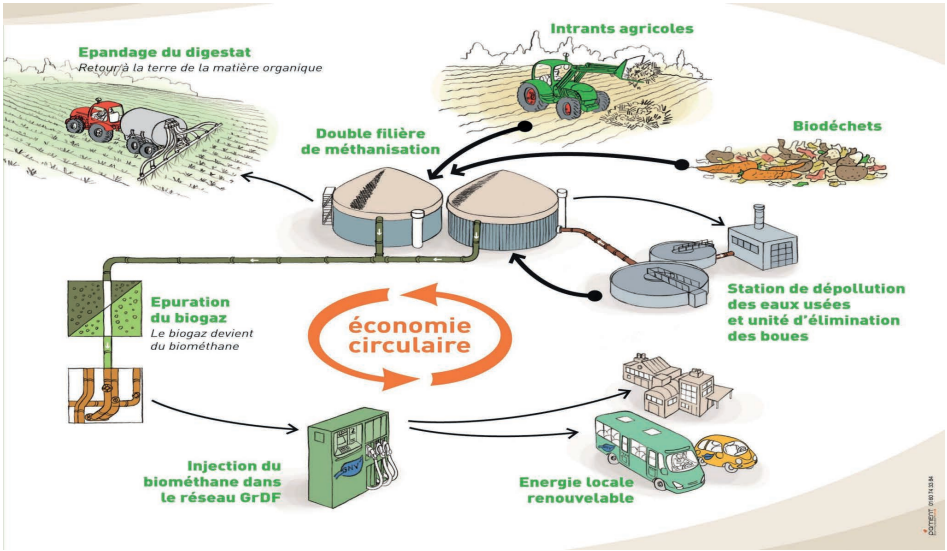

L'économie circulaire de la méthanisation

SDE 35
ACTEUR PUBLIC DES ÉNERGIES

Pluzunet

LÉGUER EN FÊTE

27ÈME ÉDITION DU LÉGUER EN FÊTE : DES ANIMATIONS DANS LA VALLÉE TOUT L'ÉTÉ !

Comme chaque été depuis plus de 25 ans, l'été signe le retour de la fête du Léguer. Que l'on soit habitant du Trégor ou touriste de passage, cette 27ème édition sera à nouveau un joli rendez-vous pour découvrir la vallée et aller à la rencontre de lieux méconnus et de personnages attachants. Et s'enrichir d'échanges en toute convivialité.

Pour cette nouvelle édition, les organisateurs ont eu à cœur de proposer un programme original et diversifié. Entre les attendues « balades patrimoine » (tous les dimanches à 17h), la multitude d'expositions intérieures et extérieures dans des lieux patrimoniaux et des « découvertes » surprenantes (conférences, spectacles, musique…) et pour tous les âges, avec même des temps dédiés aux enfants ! Avec cette année quelques éléments forts qui ressortent : le thème des arbres abordé à la fois dans les balades, les expositions et les découvertes, la musique avec un temps « calme » et une soirée plus festive pour célébrer le Léguer près de sa source… et bien d'autres surprises !

Tout le programme à découvrir dans les offices de tourisme et sur : http://www.vallee-du-leguer.com/Le-Leguer-en-fete-Gouel-al-Leger

du 25 juin au 10 septembre 2023 !

PLUZUNET
PLÛNED

Mairie de Pluzunet
2 rue Anatole le Braz
22140 Pluzunet
02 96 47 82 41
WWW.PLUZUNET.BZH
MAIRIE.PLUZUNET@ORANGE.FR

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi et jeudi
8h30-12h

Mardi, mercredi et vendredi
8h30-12h et 13h30-17h

Directeur de la publication : Noël Le Corre I Crédit photo : Noël Le Corre I Crédit photo couverture : Noël Le Corre
© Conception graphique et impression : Agence Coqueliko. Roudenn boutik Lannion ; www.coqueliko.bzh